

Ouverture de la séance à  
19 h 00.

Présents :

**Jonathan ARS,**  
**Bernard BACON,**  
**Lionel GOSSE,**  
**Christian LEMOINE,**  
**Nicolas LOUBIER,**  
**Hélène MARTIN,**  
**Bernadette PASCAL,**  
**Jean-Claude PEPIN,**  
**Corinne RICOU-LAFONT,**  
**Gilbert SERODES.**

Absents :

*Romain NAUTON*

Rédacteur :

**Christian LEMOINE**

Secrétaire de séance :

**Jonathan ARS**

Fin de séance à  
21 h 30.

# Réunion du conseil municipal du 22 septembre 2015.

---

## Table des matières

1	Ordre du jour.....	1
1.1	Contrats territoriaux.....	1
1.2	Renouvellement CAE : Michel CHAUSSE .....	2
1.3	Demande subvention société de chasse pour l'acquisition d'une chambre froide .....	2
1.4	Mises en non-valeur .....	2
1.5	Amendes de police 2014 : devis filets pare-neige .....	2
1.6	Conventions de pâturage .....	2
1.7	Four d'Ancelpont .....	2
1.8	Réforme territoriale : communes nouvelles et communautés de communes .....	2
1.9	Parc Naturel Régional .....	3
1.10	Règlement du service de l'eau et de l'assainissement .....	3
1.11	Tarifification de diverses prestations AEP (branchement, compteurs, etc.).....	3
1.12	Mise en place de la TVA sur le budget Eau et assainissement .....	3

\*\*\*\*

---

## 1 Ordre du jour

### 1.1 Contrats territoriaux

Fiches projets chiffrées, avec devis, pour la période 2015-2018.

- Installation de panneaux photovoltaïques : 31000 €, 40% de subventions demandées
- Enfouissement à Donaldès : 24 000 €, 35% de subventions demandées
- Voirie communale : 35 000 € sur 3 ans, 40% de subventions demandées
- Voirie « SDEE » : 60 000 €, 40% de subventions demandées
- Rénovation de l'église de Chams : 18 310 €, 50% de subventions demandées
- Enfouissement à Ancette : 100 000 €, 35% de subventions demandées
- Enfouissement à Verrières : 102 000 €, 35% de subventions demandées
- Musée d'art sacré (à la place de l'écurie du presbytère) + alarme : 45 000 €
- Enfouissement réseaux secs à Chams : 100 000 €
- Assainissement de Chams : 395 000 €, 35% de subventions demandées

Délibération : **Accord unanime pour la présentation de ces différents projets.**

## 1.2 Renouvellement CAE : Michel CHAUSSE

Subvention à 80%, pour l'année à venir.

Délibération : Accord unanime pour le renouvellement du contrat.

## 1.3 Demande subvention société de chasse pour l'acquisition d'une chambre froide

Devis de 5800 €, pour installation dans un local à Maschambaud.

Proposition d'une subvention exceptionnelle de 600 €.

Délibération : Accord unanime pour le versement d'une subvention exceptionnelle de 600 €, avec un courrier de remerciements pour les distributions de gibiers aux aînés de la Commune.

## 1.4 Mises en non-valeur

1032 € de loyers impayés + OM, facture d'eau 2013 de 800 €, montant des créances non recouvrables pour diverses raisons : 2000 €.

Délibération : Accord unanime pour la mise en non-valeur de ces créances.

## 1.5 Amendes de police 2014 : devis filets pare-neige

Devis pare-neige bois (529 € ou 780 € / 50 mètres linéaires) ou plastiques (975 € / 60 mètres linéaires, sans piquets).

Délibération : Accord unanime pour le devis de pare-neige plastique.

## 1.6 Conventions de pâturage

Les conventions seront réexaminées fin 2015.

## 1.7 Four d'Ancelpont

Four en mauvais état, en partie écroulé. Proposition de mise en sécurité (retrait des tuiles, bâchage) mais four désormais enclavé, d'où une demande de préemption d'une bande de terrain pour l'accès au four, avec l'accord du propriétaire du terrain concerné.

Délibération : Accord unanime.

## 1.8 Réforme territoriale : communes nouvelles et communautés de communes

Loi NOTRe : communauté de communes de 5000 habitants minimum. La commission CDCl a lieu le 9 octobre. Proposition : 6500 habitants via un groupement Grandrieu, Saint-Amans, Chateauneuf de Randon. Mais cela ne correspond pas à notre « bassin de vie », plutôt tourné vers Langogne voire Saugues.

Délibération : Refus unanime de la proposition, demande de « libre choix ».

Commune nouvelle : Dîner de travail le vendredi 25 septembre à L'Habitarelle, proposé par M. Pierre Morel-à-l'Huissier, avec Bernadette représentante de la commune.

## 1.9 Parc Naturel Régional

Réunion du 15 septembre au Parc des Volcans d'Auvergne. Retour d'expérience : les deux premières chartes ont été délicates à gérer, les deux suivantes étant réorientées vers l'économie plus que vers l'écologie.

Création d'une AOP, d'une marque « Parc », de partenariats agricoles et commerciaux. Au final, 38 ans d'expérience présentent un bilan plutôt positif, même si les inquiétudes liées à la PAC sont présentes chez eux aussi.

3 communes de Haute-Loire (Pinols, Dèges et Aubazat) et St Flour de Mercoire ont votées contre l'adhésion au PNR. Vote de la communauté de communes de Grandrieu prévu le 29 septembre. Si 10 communes refusent l'adhésion, le projet de PNR avortera...

## 1.10 Règlement du service de l'eau et de l'assainissement

Obligations et droits de l'exploitant et des usagers à disposition en mairie.

### 1.11 Tarification de diverses prestations AEP (branchement, compteurs, etc.)

Proposition d'adaptation des tarifs : remplacement de compteur 100 €, dépose de compteur 200 €, repose de compteur 150 €, ouverture/fermeture de vannes 20 €, branchement d'eau 600 €, + 15 € le ml au-delà de 10 m.

Branchement eau + assainissement 1000 €, + 15 € le mètre linéaire au-delà de 10 m. 30 m<sup>3</sup> offerts lors de la construction d'une maison.

Tarifs Eau 1/07/2016 au 30/06/2017	
TVA	<b>5,5 %</b>
Abonnement	52.00 €
Conso de 1 à 50 m <sup>3</sup> , P.U. du m <sup>3</sup>	1.00 €
Conso de 51 à 150 m <sup>3</sup> , P.U. du m <sup>3</sup>	0.40 €
Plus de 150 m <sup>3</sup> , P.U. du m <sup>3</sup>	0.20 €

Tarifs Assainissement 1/07/2016 au 30/06/2017	
TVA	<b>10 %</b>
Fixe	28.00 €
Conso de 1 à 50 m <sup>3</sup> , P.U. du m <sup>3</sup>	0.62 €
Plus de 50 m <sup>3</sup> , P.U. du m <sup>3</sup>	0.45 €

Délibération : Accord unanime.

### 1.12 Mise en place de la TVA sur le budget Eau et assainissement

Proposition de mise en place d'une TVA à 5.5% pour l'eau et 10% pour l'assainissement. La récupération de la TVA permettra le financement de certains projets et favorisera l'obtention de subventions, tout en entraînant un surcoût modique pour les usagers.

Délibération : 7 pour, 3 abstentions.  
Proposition adoptée.